



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question au Gouvernement n° 824

Texte de la question

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Bertrand, pour le groupe UMP.

M. Jean-Michel Bertrand. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement et des transports. (*« Encore ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur le ministre, en décidant de faire de la sécurité routière l'un des trois grands chantiers de son quinquennat, le Président de la République affirme son ambition de mettre un terme à ce qui apparaissait comme une funeste exception française : l'impossible baisse du nombre de tués et de blessés sur nos routes. Nous étions alors, en termes de statistiques - de trop mauvaises statistiques -, l'un des derniers pays de l'Union européenne, le mauvais élève de l'Europe, entendait-on dire régulièrement. En un peu plus d'un an, en préservant des milliers de vies et en épargnant des handicaps et des traumatismes trop souvent irréversibles à nos concitoyens, vous avez, avec vos collègues de l'intérieur et de la justice, réussi à placer la France dans la première moitié du classement en termes de résultats. Depuis dix mois, le nombre de blessés et de tués a ainsi diminué de 20 %, ce qui représente plus de mille vies épargnées.

Ce résultat est le fruit d'un immense travail et d'une volonté sans faille au sein du Gouvernement, mais aussi d'une mobilisation totale de toute la société : associations, collectivités territoriales, médias, éducation nationale. Aujourd'hui, pour continuer à épargner des vies et des blessés et rendre durable votre action de lutte contre la violence routière, pouvez-vous nous indiquer, monsieur le ministre, comment vous envisagez de poursuivre votre action en la matière et ce que vous attendez de la campagne lancée ce matin sur l'alcool au volant, à l'occasion de la quatrième semaine de la sécurité routière ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer. Monsieur Bertrand, au moment de faire le point sur cette grande cause nationale, lancée par le Président de la République le 14 juillet 2002, il faut rappeler les chiffres. Chaque année, hélas !, 8 000 tués ensanglantaient nos routes. Aujourd'hui, sur les douze derniers mois, on compte 1 498 décès et 26 000 blessés en moins ; soit une baisse de 19,8 % des accidents corporels sur les routes.

Est-ce satisfaisant ? (*« Non ! » sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Non ! puisque la route fait toujours 6 000 victimes par an, sans compter les blessés et les accidents matériels, bien entendu. Il faut savoir en outre que celles et ceux qui paient le prix fort sont les jeunes, les deux-roues et les piétons. On compte en effet 2 000 tués chez les jeunes. Pour les deux-roues, les risques sont multipliés par quinze. Quant aux piétons - et les automobilistes sont aussi des piétons -

c'est la seule catégorie pour laquelle on a observé une augmentation du nombre des accidents.

Face à cela, nous ne pouvons évidemment rester inertes. La semaine de la sécurité routière, qui commence aujourd'hui et au cours de laquelle 2 000 animations vont, dans chaque département, rappeler cette ardente obligation, vise à poursuivre l'action engagée par le Président de la République.

De même, des assises départementales vont reproduire ce qui s'est passé l'année dernière avec les états généraux de la sécurité routière. Nous ferons le meilleur usage de la synthèse des différentes conclusions qui nous reviendront.

Par ailleurs, il y a aussi la grande campagne contre l'alcool au volant. Rappelons en effet qu'au moins 30 % des victimes de la route sont dus au « trop d'alcool » des conducteurs au volant. Nous attendons une baisse significative des accidents grâce à cette campagne.

Enfin, d'autres mesures sont prévues : le brevet de sécurité routière à partir du 1er janvier ; le permis probatoire à partir du 1er mars ; puis la pose, dans les prochains jours, avec Nicolas Sarkozy, du premier appareil de détection de l'infraction et de l'envoi automatique de la contravention chez l'auteur de l'infraction.

Vous le voyez, mesdames et messieurs les députés, cette grande cause nationale n'est pas seulement l'oeuvre du Gouvernement. Nous en appelons au civisme de l'ensemble des Français. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Bertrand](#)

Circonscription : Ain (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 824

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 octobre 2003